



## Terrains à bâtir

### LOTISSEMENT LA VALLÉE DE L'ARZ

La commune met en vente 22 nouvelles parcelles dans le lotissement communal La Vallée de l'Arz - Tranche 2 !

Superficies : de 345 à 812 m<sup>2</sup>

Prix : 148 €/m<sup>2</sup> TTC

Emplacement : en plein bourg, proche écoles, pôle périscolaire et cantine, à 15 min de Vannes et des grands axes

 **Dépôt des candidatures : jusqu'au 15 octobre 2025**

 **1 lot maximum par candidat**

 Retrouvez toutes les informations et les modalités de candidature sur le site de la commune ([www.plaudren.fr](http://www.plaudren.fr))



## Numérotation

### ACTUALISATION 2025

Pour faire suite à la distribution de 2024, améliorer la localisation des logements et répondre aux obligations légales, la mairie a récemment redistribué quelques certificats de numérotage dans le bourg ainsi que les plaques de numéro correspondantes.

 **Les habitants des nouveaux lotissements privés sont invités à venir retirer leur certificat de numérotage et leur plaque directement en mairie.**

Merci de votre compréhension et de votre collaboration.



... ET APRÈS ?

 **Les démarches à entreprendre sont différentes selon votre statut : particulier | entreprise | association.**

Dans tous les cas, il vous est demandé de :

1. Vérifier votre adresse sur : <https://adresse.data.gouv.fr>
2. Mettre à jour vos informations auprès des partenaires publics et privés (CPAM, CAF, électricité, gaz, etc.)

#### Des questions ?

Retrouvez des fiches pratiques sur le site de la commune : [www.plaudren.fr](http://www.plaudren.fr) > Rubrique « Urbanisme »

Les services de la mairie restent disponibles pour vous aider.



## Repas des aînés

SAMEDI 29 NOVEMBRE

**Vous avez 70 ans ou plus ?** Le CCAS vous invite au traditionnel repas des aînés, qui se tiendra le **samedi 29 novembre 2025, à la salle Ty An Holl.**

Venez partager ce moment convivial et festif ! 🎉

**Inscriptions (pour vous ou un proche) avant le 20 octobre !**

- par mail : [mairie@plaudren.fr](mailto:mairie@plaudren.fr)
- par téléphone : 02 97 45 90 62
- ou directement à l'accueil de la mairie

 A noter : **si vous avez 80 ans ou plus et ne pouvez pas participer au repas**, vous pouvez bénéficier d'un colis de Noël à la place. Contactez la mairie pour vous inscrire !



## Sécurité routière

### CIRCULATION CENTRE-BOURG

**RAPPEL** - Pour la sécurité de tous, deux règles essentielles :

 **Limitation de vitesse : 30 km/h en centre-bourg**

Cette mesure contribue à réduire les risques d'accidents, en particulier pour les piétons et les cyclistes.

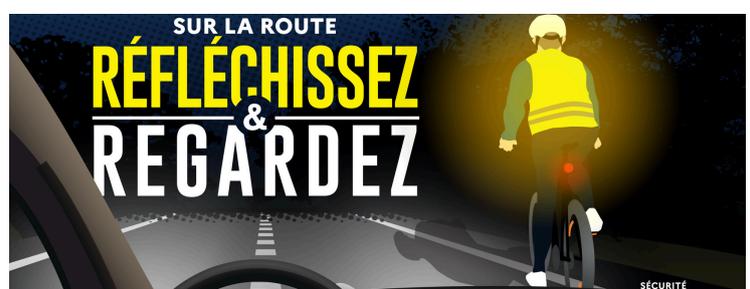
 **Priorité à droite à toutes les intersections du centre**

Merci de ralentir et de céder le passage aux véhicules venant de votre droite, afin d'assurer une circulation fluide et sécurisée.

### MOBILITÉS DOUCES

 À l'occasion de la Semaine de la mobilité (du 16 au 22 septembre), la commune rappelle que **la sécurité sur la route est l'affaire de tous !**

Cette année encore, elle s'associe à la DDTM et à GMVA pour deux opérations visant à former les jeunes Plaudrinois à une pratique autonome et sécurisée du vélo : « **Savoir Rouler à Vélo** » et « **Voir et être vu** ».



# Conseils municipaux



L'équipe municipale plaudrinoise se réunit tous les mois pour débattre et voter au sein du Conseil Municipal. Voici les dernières délibérations approuvées :

## 5 août 2025

- **Autorisation d'occupation temporaire gratuite du domaine public communal - Guinguette «Sonenn Breizh» aux étangs du Boler**

La Commune a décidé d'accorder une autorisation d'occupation temporaire du site des étangs du Boler pour l'exploitation d'une guinguette sur les dimanches 10, 17, 24 et 31 août.

- **Questions diverses**

## 26 août 2025

- **Convention générale d'utilisation des missions facultatives du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Morbihan**

Une convention est signée entre la Commune de Plaudren et le CDG56 pour l'utilisation des missions facultatives, notamment liées à l'emploi.

- **Mise en place de la participation à la protection sociale complémentaire dans le domaine de la santé**

Pour répondre aux obligations légales, la participation mensuelle brute versée aux agents de la Commune, adhérents au contrat de complémentaire santé retenu par la collectivité, passe de 12 à 15 euros bruts mensuels.

- **Création de postes et modification du tableau des effectifs**

Le tableau des effectifs est mis à jour pour répondre aux besoins du service enfance et garantir la continuité du service public.

- **Extension du dispositif d'aide à la destruction des nids de frelons asiatiques - année 2025**

Le dispositif d'aide financière pour la destruction des nids de frelons asiatiques est étendu l'ensemble des acteurs du territoire.

- **Décision modificative n°1 - Budget principal**

La décision concerne une opération comptable d'ordre interne, à la section d'investissement.

- **Subventions aux associations - année 2025**

Les montants des subventions aux associations - communales et extra communales - ont été votés. Les versements seront effectués prochainement.

- **Mise à disposition d'un local de stockage au sein de l'école publique - Convention avec l'association «La Récré des Rah Koëd»**

Une convention est signée entre la Commune et l'association «La Récré des Rah Koëd» pour la mise à disposition, à titre gratuit, d'un local de stockage, situé dans l'enceinte de l'école publique.

## 26 août 2025 (suite)

- **Lotissement La Vallée de l'Arz Tranche 2 - Fixation du prix des lots et approbation du règlement d'attribution**  
Les éléments sont à retrouver directement sur le site web de la commune.

- **Avenant financier à la convention ADS avec Golfe du Morbihan Vannes Agglomération**

Depuis 2009, GMVA a mis en place un service mutualisé d'instruction pour les Autorisations du Droit des Sols (ADS). L'avenant concerne l'évolution des modalités financières.

- **Ouverture d'une enquête publique préalable au déclassement d'une partie de la voie communale n°112 Lieu-dit Trédiec**

Le déclassement est sollicité afin de permettre la sécurisation d'une propriété privée. La Commune a décidé de soumettre cette demande à enquête publique dans un souci de transparence et de sécurité juridique.

- **Projet d'acquisition partielle des parcelles AA 338 et AA 339 - Demande d'avis au service des Domaines**

Le projet porterait sur une surface totale de 37 m<sup>2</sup>. L'objectif est de procéder à l'élargissement de la rue de la Fontaine et à la mise en alignement de la voirie.

- **Projet de cession partielle de la parcelle ZE 338 - Demande d'avis au service des Domaines**

La cession porterait sur une surface de 260 m<sup>2</sup>. Elle est sollicitée pour permettre l'agrandissement d'une propriété privée.

- **Programme Local de l'Habitat - Avis sur le projet**

Suite à l'avis favorable de la commission urbanisme du 19 août 2025, la Commune a rendu un avis favorable à la procédure d'élaboration du Nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) 2026-2031 lancé par GMVA.

- **Autorisation d'occupation temporaire du domaine public communal - Guinguette «Sonenn Breizh» aux étangs du Boler**

La Commune a décidé d'autoriser, selon des conditions révisées, l'occupation du site des étangs du Boler pour l'animation de la guinguette pour les dimanches 7, 14, 21 et 28 septembre de 11 h 00 à 20 h 00.

- **Questions diverses**

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL :**

**Mardi 28 octobre 2025 à 20h00**

## Gestion de l'eau

### MISE À JOUR DES RESTRICTIONS

Plusieurs passages successifs de précipitations ont amélioré la situation sur le département. Néanmoins les règles d'usage de l'eau évoluent régulièrement.

**i Comment connaître les mesures de restriction ou d'interdiction applicables sur la commune ?**

- Consulter le panneau d'affichage extérieur de la mairie ;
- Se connecter au site : <https://vigieau.gouv.fr/> en veillant à sélectionner le type d'eau consommée pour l'usage recherché.

# Infos électricité

## ⚡ COUPURES : INFOS & CONSIGNES

Dorénavant, les coupures d'électricité programmées seront également annoncées sur le site internet de la mairie ([www.plaudren.fr](http://www.plaudren.fr) > Rubrique "Actualités").

### ⚠️ Rappels importants :

Avant une coupure, pensez à débrancher vos appareils sensibles, puis à les rebrancher après la remise sous tension.

Si vous utilisez un groupe électrogène ou moyen équivalent, coupez impérativement votre disjoncteur général Enedis.

## Déchets verts

### 🌿 GMVA - BROYAGE À DOMICILE !

Branches, tailles de haies ou d'arbustes, l'automne est propice à générer des « déchets verts » et des allers retours en déchèterie. Et si ces déchets n'en étaient pas ?

Transformez-les en paillage naturel pour nourrir votre potager, vos massifs, ou les pieds de vos arbres et haies !

**L'agglomération vous propose un service de broyage à domicile :**

- Branchages jusqu'à 15 cm de diamètre
- 50 % du coût pris en charge par la collectivité

**i** Plus d'infos & réservations sur le site de l'agglomération : <https://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/>

## Frelons asiatiques

LUTTONS ENSEMBLE CONTRE CETTE ESPÈCE INVASIVE

**RAPPEL** - Une aide financière est proposée par la commune pour la destruction des nids de frelons, à raison d'une intervention par an.

👉 Suite à la délibération du 26 août 2025, cette subvention s'adresse désormais à tous les habitants ainsi qu'aux acteurs du territoire : établissements scolaires, associations, commerces et entreprises.

Montant de l'aide : jusqu'à 100 €, dans la limite de 50 % du montant TTC de la facture

⚠️ L'intervention doit être réalisée par une entreprise agréée entre le 1er mai et le 30 novembre 2025.

**i** Infos et demandes auprès de la mairie



Frelon asiatique



Frelon européen



Guêpes «communes»

JEUDI 25 SEPTEMBRE  
DE 10H A 16H30

A LA MISSION LOCALE  
DU CENTRE VILLE  
1 RUE DE LA LOI, VANNES



Tu as moins de 26 ans

**CHOISIS TON ORIENTATION,  
DÉCROCHE TA FORMATION,  
TROUVE TON ALTERNANCE.**

Secteurs professionnels :

transport et logistique - commerce et restauration  
sanitaire et social - industrie maintenance - animation  
métier de l'artisanat et de la mer - administratif - BTP -  
communication - hygiène et propreté ...

Présence d'une trentaine de  
partenaires de l'orientation,  
de la formation, de l'alternance  
et de la Région Bretagne



## FORUM DE L'ORIENTATION, DE LA FORMATION ET DE L'ALTERNANCE

**i** Informations pratiques :

Date : Jeudi 25 septembre 2025 de 10h à 16h30

Lieu : Mission Locale du Pays de Vannes - antenne du centre ville - 1 rue de la Loi, 56000 Vannes

Entrée libre - sans inscription

Public : Ouvert à tous les jeunes de 16 à 26 ans

(jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap)



## PROGRAMME - SEPT. & OCT. 2025

Dans une démarche d'inclusion numérique, Loch Info Services vous propose une série d'ateliers collectifs pour vous accompagner dans l'usage du numérique au quotidien !

**i** Infos pratiques :

Ateliers gratuits, sur inscription - Durée moyenne : 2h

Lieu : Loch Info Services - Grand-Champ

Inscriptions auprès de Marie :

06 50 40 69 08 | [m.paitel@gmvagglo.bzh](mailto:m.paitel@gmvagglo.bzh)

Au programme :

- **Lundi 22 septembre à 10h** - Sécuriser ses comptes en ligne
- **Lundi 29 septembre à 14h** - Gérer sa boîte mail
- **Mardi 7 octobre à 10h** - Faire ses démarches administratives en ligne
- **Lundi 13 octobre à 14h** - Découvrir l'univers des applications sur smartphone

# Agenda, associations et événements

## DANSES BREIZH PLAUDREN

Depuis plusieurs années déjà, l'Association Danse Breizh Plaudren propose des séances de danses, pour les « apprentis » ou pour les plus « aguerris ».

Celles-ci ont lieu soit le mardi soir avec Hubert, soit le mercredi soir avec Yves.

Avec beaucoup de patience, ces derniers apprennent à leurs « élèves » les rudiments du savoir danser en Bretagne. C'est toujours dans une ambiance joyeuse et studieuse à la fois que les danseurs s'initient aux diverses danses proposées avec des registres très variés : gavotte, laridé, quadrettes, etc.

Cette année, l'Association propose des cours pour les enfants à partir de 6 ans, le vendredi soir de 18h à 19h.

N'hésitez pas à venir découvrir ou revisiter les danses.

Contact : Bernard (02 97 45 99 58)

Mail: dansesbreizhplaudren@yahoo.fr



## RAH KOËD FOOTBALL CLUB

Deviens Rah-Koëd

Fort d'une saison 2024/2025 réussie, le club de foot des Rah-Koëd de Plaudren est à la recherche de nouvelles personnes pour compléter ses effectifs et son équipe de bénévoles pour la saison qui vient de débuter ainsi que de nouveaux partenaires pour nous accompagner sur nos futurs projets.

N'hésitez pas à nous contacter :

- U6 à U9 : Gwen GUEGANO (06 69 47 32 87)
- U10 à U15 : Jean-Pascal LAUP (06 65 55 32 79)
- Seniors : Antony ROHEL (06 60 05 11 96)
- Vétérans : Vincent LÉBOULANGER (06 62 15 68 46)
- Bénévoles : Régis THOMAS (06 31 13 71 84) ou Sébastien GUILLO (06 48 97 83 64)
- Partenaires : Quentin PETIT-PIERRE (06 84 88 76 54)



Réservez votre lundi 10 novembre pour notre traditionnelle soirée moules-frites à la salle Ty An Holl.

Au menu : moules-frites (12€) ou bien jambon-frites (7€), y compris fromage, dessert et café. A partir de 19h00.

Réservations possibles dans les semaines à venir par ticket à vendre dans vos commerces et au stade ou bien par Internet via la plateforme HelloAsso.

## ARTESENS

ATELIERS ARTISTIQUES AVEC ARTESENS

Bienvenue chez Artesens à Plaudren !

L'association propose des cours de peinture et de dessin tous les lundis après-midi pendant la période scolaire.

Ouverts à tous – débutants comme passionnés – dans une ambiance conviviale pour apprendre, s'exprimer et partager autour de l'art.

Rejoignez-nous pour faire vivre la couleur à Plaudren !

Quand ? Le lundi après-midi (hors vacances scolaires)

Contactez-nous dès maintenant pour vous inscrire ou obtenir plus d'informations par Facebook @artesens.2025 ou par mail artesens.plaudren@gmail.com "

